

1. Record Nr.	UNINA9910466786203321
Autore	Debono Marc
Titolo	Langue et droit : approche sociolinguistique, historique et epistemologique // Marc Debono ; preface d'Anne-Marie Chabrolle-Cerretini
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles ; ; Fernelmont, [Belgium] : , : E.M.E., , 2013 ©2015
ISBN	2-8066-0774-4
Descrizione fisica	1 online resource (517 p.)
Collana	Proximites Sciences du Langage
Disciplina	301.2/1
Soggetti	Law - Language Law - Interpretation and construction Comparative law Electronic books.
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references (pages 337-378).
Nota di contenuto	Dans la collection « Proximites - Sciences du langage » ; Annexe 1 - Manifeste en faveur de la langue francaise comme langue juridique de l'Europe (2004); Annexe 2 - Projet europeen Dylan : Dynamique des langues et gestion de la diversite (extraits de la page d'accueil du site internet du projet); Annexe 3 - Plus d'une langue. Appel pour une politique europeenne de la traduction, 26 septembre 2008; Preface; Avant propos; Introduction; Du droit et des sciences du langage; Interdisciplinarite, sciences du langage et philosophie; Presentation de l'ouvrage; Preliminaires Chapitre 1 - Sur le caractere national des droits et des langues : l'humboldtianisme chez les juristes allemands1. L'« humboldtianisme » ou le determinisme linguistique; 2. L'humboldtianisme de l'Ecole historique du droit; 3. L'humboldtianisme d'Ernst Forsthoff (et du courant Recht und Sprache); Chapitre 2 - Approche fonctionnelle de l'humboldtianisme jurilinguistique : lier « langue » et « droit », pour quoi faire ? Reflexion sur la trilogie langue-droit-nation; 1. Romantisme, nationalisme et construction de l'Etat-nation allemand 2. Le romantisme juridique et linguistique : prefiguration de l'ultra-

nationalisme allemand ? 3. Les theories Recht und Sprache relues au regard de l'ultra-nationalisme d'Ernst Forsthoff; 4. De l'Allemagne a la Russie post-sovietique : elements de comparaison; Chapitre 3 - Peut-on penser le plurilinguisme juridique europeen en termes humboldtiens ? Quelques exemples recents et antinomiques d'articulation langue/droit; 1. Le manifeste Druon « en faveur de la langue francaise comme langue juridique de l'Europe » : une analyse sociolinguistique 2. Les reinvestissements « pluralistes » de la pensee humboldtienne, en droit et ailleurs 3. Paradoxe et risques du reinvestissement de l'idee humboldtienne pour penser la construction europeenne; Chapitre 4 - Difficulte de la rupture : exemples de politiques linguistiques a tendance deterministe (ou la force d'une idee indemonstrable et « intuitive »); 1. Les politiques et legislations linguistiques a tendance deterministe comme (autres) marques de l'ancrage de la croyance en la possibilite de modifier la pensee par la langue; 2. Une idee a la fois intuitive et indemonstrable

Chapitre 5 - Les defis du plurilinguisme juridique europeen : quelles alternatives a l'uniformisation ? 1. Retour sur la question de l'uniformisation du droit europeen; 2. Quelles alternatives a l'uniformisation juridico-linguistique en Europe ? D'une pensee de la separation a l'interculturalisation : un necessaire changement de paradigme; 3. La gestion du plurilinguisme juridique europeen; Conclusion partielle : l'humboldtianisme jurilinguistique comme obstacle a l'interculturel; Preliminaires; Chapitre 1 - Representations linguistiques de quelques enseignants de droit a l'Universite

1. Introduction : presentation des entretiens et du corpus

Sommario/riassunto

Cet ouvrage propose une mise en perspective sociolinguistique, historique et epistemologique visant a eclairer la maniere dont s'articulent le « linguistique » et le « juridique ». Une etude approfondie de la longue tradition de theorisation des rapports entre « langue » et « droit » met d'abord a jour le determinisme linguistique qui l'impregne : la pensee juridique serait inextricablement liee a la langue de son expression. Ce determinisme servant le plus souvent des mouvements d'affirmation identitaire contre l'autre, les fonctions et les implications ethico-politiques d'un rapport d'exclu
